

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 janvier 2024

Apprentissage et reconversion : la Fédération bancaire française, la Fédération Syntec et France Assureurs font 10 propositions pour adapter les compétences aux enjeux de demain

- L'adaptation des compétences de la population active française est indispensable pour assurer le développement de notre économie dans un contexte d'affaiblissement économique et démographique du continent européen. Il s'agit de faire en sorte que les compétences des salariés français correspondent aux besoins du marché du travail aujourd'hui et demain.
- La Fédération bancaire française, la Fédération Syntec et France Assureurs souhaitent, avec ce nouveau livre blanc, poser un diagnostic commun sur les dispositifs actuels d'apprentissage, de reconversion et de formation. L'objectif est d'en identifier les réussites comme les marges de progrès.
- Les trois Fédérations font 10 propositions concrètes et chiffrées pour relever ensemble le défi des compétences autour de trois axes :
 - sécuriser le financement de l'apprentissage et rééquilibrer sa gouvernance ;
 - créer un outil de reconversion universel et attractif ;
 - piloter les politiques de certification et de formation en fonction des résultats.

Les transitions écologique, énergétique et numérique, et en particulier l'irruption de l'intelligence artificielle générative¹, que notre pays – comme l'ensemble de la planète – est en train de vivre, reconfigurent en profondeur les moyens de production et notre relation au travail. Elles requièrent à la fois une forte capacité d'adaptation et une expertise accrue des salariés et des entreprises. La montée continue en compétences de la population active pour répondre aux besoins est par conséquent cruciale pour l'économie française. L'enjeu est que les compétences des actifs correspondent aux besoins du marché du travail de demain.

Les secteurs de la banque, de l'assurance, du numérique, de l'ingénierie, du conseil, de la formation professionnelle et de l'événementiel, qui comptent 1,8 million de salariés, sont au cœur de ces transitions car ils concentrent des emplois hautement qualifiés et recrutent massivement : 300 000 nouveaux postes sont ouverts chaque année. C'est pourquoi leurs trois fédérations ont décidé de produire une réflexion et des propositions communes dans un livre blanc intitulé : « *Apprentissage et reconversion, pour relever ensemble le défi des compétences* ». Il s'agit de poser un diagnostic commun sur les dispositifs d'apprentissage et de reconversion issus de la réforme de 2018, d'en identifier les forces et de faire des propositions d'amélioration.

¹ Rapport du FMI: « [AI Will Transform the Global Economy. Let's Make Sure It Benefits Humanity.](#) »

Une adaptation de notre système de formation – initiale et continue – est nécessaire pour le simplifier et le rendre plus inclusif, efficace et soutenable. L'enjeu est en effet à la fois financier et social : plus d'un apprenti sur 5 réside dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) et il est indéniable que l'apprentissage, notamment dans l'enseignement supérieur, constitue un puissant moteur d'ascension sociale. La Fédération bancaire française, la Fédération Syntec et France Assureurs appellent donc les décideurs à agir dans trois directions :

- sécuriser le financement de l'apprentissage et rééquilibrer sa gouvernance ;
- créer un outil de reconversion universel et attractif ;
- piloter les politiques de certification et de formation en fonction des résultats.

Les trois fédérations énoncent dans ce livre blanc dix propositions directement applicables, pragmatiques et chiffrées, pour relever le défi du renouvellement des compétences. Certaines d'entre elles visent à rétablir l'équilibre économique du dispositif d'apprentissage (plafonnement des niveaux de prise en charge -NPEC- des contrats d'apprentissage à 9 500 euros et 12 000 euros maximum pour les formations « cœur de métier ») et à pérenniser l'ensemble du système. D'autres propositions ambitionnent de le réformer en profondeur : les trois fédérations plaident ainsi en faveur d'un dispositif universel de reconversion à la fois simple, lisible et efficace, appelé « période de reconversion », pour regrouper et simplifier des dispositifs qui n'ont pas assez fait leurs preuves jusqu'à présent. Elles visent également à créer, avec les acteurs de la formation professionnelle, les conditions pour garantir l'adéquation entre les formations et les besoins en compétence des entreprises, dans un cadre qualitatif reconnu, avec un objectif mesurable d'insertion efficace et pérenne.

Pour Maya ATIG, directrice générale de la Fédération bancaire française : « L'objectif que nous poursuivons conjointement au travers de ce livre blanc est de nourrir le débat public. Investir dans la formation initiale et tout au long de la vie professionnelle est le principal défi de notre pays pour atteindre le plein emploi dans un monde en profonde transformation. Avec un taux de 20% de nos étudiants issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, soit une hausse de 30% en 1 an et un taux d'intégration dans nos entreprises de 86% dans les 6 mois du diplôme, l'apprentissage et la formation s'affichent clairement comme des vecteurs puissants d'intégration, d'insertion et de promotion sociale, partout dans les territoires. »

Pour Laurent GIOVACHINI, président de la Fédération Syntec : « Le développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur positionne nos branches au cœur d'un dispositif qui permet d'attirer des profils difficilement accessibles par la voie classique. Rappelons-le, 30% des jeunes issus du supérieur long (bac+4 et +5) n'auraient pas poursuivi leurs études sans l'apprentissage. De plus, cela nous rapproche aussi considérablement du monde académique, favorisant ainsi une adaptation optimale des compétences aux besoins de nos entreprises et à leur évolution constante. »

Selon Florence LUSTMAN, présidente de France Assureurs : « La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a profondément modifié le paysage de la formation professionnelle, sa gouvernance et les interactions entre ses différents acteurs. Grâce à elle, l'économie française dispose désormais d'un système de formation en alternance moderne et réactif. Mais face au renouvellement des besoins en compétences qui prend aujourd'hui une ampleur inédite, il est urgent d'aller plus loin dans la réforme en simplifiant, en rendant plus efficaces et en consolidant les dispositifs existants. C'est le sens de la réflexion commune que nous présentons aujourd'hui avec la Fédération bancaire française et la Fédération Syntec. Je suis convaincue que ce travail en commun de l'ensemble des parties prenantes peut contribuer à faire de notre pays un modèle dans la compétition internationale pour adapter les compétences des salariés au monde de demain tout en assurant l'insertion et la promotion sociale. »

CONTACTS

FBF :

Benoît Danton : 06 73 48 80 40 – bdanton@fbf.fr

Fédération Syntec :

Camille Duchiron – camille.duchiron@taddeo.fr

France Assureurs :

Jean-Baptiste Mounier : 06 76 52 26 55 – jb.mounier@franceassureurs.fr

À propos de la Fédération bancaire française

La Fédération bancaire française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques installées en France. Elle regroupe 330 entreprises bancaires adhérentes dont 117 banques étrangères. Elle est la voix de la profession sur tous les grands enjeux, notamment réglementaires. Elle a pour mission de promouvoir l'activité bancaire et financière en France, en Europe et à l'international. Elle définit les positions et propositions de la profession vis-à-vis des pouvoirs publics et des autorités du domaine économique et financier.

Elle représente la profession bancaire auprès des médias, des cercles politiques et institutionnels, des consommateurs, des associations professionnelles, des enseignants ou encore des Think Tanks. Implantée à Paris, la FBF dispose également d'un bureau à Bruxelles. Elle est aussi présente sur tout le territoire français à travers un réseau de 103 comités régionaux et départementaux.

À propos de la Fédération Syntec

Représentant 5 organisations professionnelles, la Fédération Syntec est la principale organisation professionnelle d'une branche qui rassemble sur le territoire près de 100 000 entreprises, 1,2 million de salariés et 65 000 apprentis par an dans les domaines du numérique, de l'ingénierie, du conseil, de l'événementiel et de la formation professionnelle. Des secteurs d'avenir qui représentent 7% du PIB national et dont le développement est favorisé par la transformation du monde du travail et l'évolution des technologies.

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.